

Historique...

En 1990, la déclaration d'Innocenti, visionnaire, déployait un ambitieux programme international pour la protection, la promotion et l'encouragement à l'allaitement maternel. La déclaration affirmait qu'encourager la pratique de l'allaitement maternel garantissait pour les enfants une croissance dans les meilleures conditions de santé et appelait les gouvernements à :

- nommer un coordinateur national pour l'allaitement et développer des commissions de réflexion
- promouvoir des services de maternité appropriés (en s'inspirant de l'Initiative Hôpital Ami des Bébé)
- redoubler d'efforts pour l'application du code international de commercialisation des substituts du lait maternel et
- prendre des mesures législatives innovantes pour la protection du droit des mères qui poursuivent l'allaitement en travaillant.

Cet événement, en 2005, accueilli par l'Autorité Régionale de Toscane a permis de faire le point sur les avancées, les progrès, d'examiner les nouveaux projets et prévoir un nouveau planning d'actions international. La stratégie mondiale pour l'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants adoptée par l'Assemblée Mondiale pour la Santé et unanimement votée par le bureau exécutif de l'Unicef en 2002 a créé un contexte favorable à une approche globale de l'alimentation des jeunes enfants. La Stratégie Mondiale reflète les dernières preuves scientifiques, les politiques, les programmes expérimentaux relatifs aux objectifs opérationnels de la déclaration et fixe cinq objectifs supplémentaires.



tion appropriée. L'impact à plus long terme du soutien à ces pratiques d'allaitement est de permettre aux enfants de se développer dans les meilleures conditions de santé.

• **Mettre en œuvre la Stratégie Mondiale pour l'alimentation des jeunes enfants** : La Stratégie Mondiale a ouvert la voie. L'OMS et l'Unicef ont développé ce plan d'actions pour remobiliser l'attention mondiale sur l'impact des pratiques d'alimentation sur la santé, mortalité, croissance et développement des enfants et des bébés. La Stratégie Mondiale identifie les obligations et responsabilités des gouvernements, organisations, associations dans la garantie pour les enfants d'une croissance dans les meilleures conditions de santé et pour leur mère permettre de recevoir une information objective et adéquate sur leur santé et la nutrition.

La stratégie mondiale

- Réaffirme la pertinence et l'urgence des quatre objectifs opérationnels d'Innocenti
- Ajoute de nouveaux objectifs opérationnels reflétant une approche réaliste

mondiale, incluant une politique nationale, une réforme des systèmes de soins, une mobilisation de la communauté.

- Identifie des interventions ayant fait leurs preuves comme dispenser des conseils en allaitement par des professionnels de santé formés.
- Et attribue une importance particulière à l'alimentation de complément, la santé maternelle, la nutrition maternelle et l'alimentation dans des circonstances difficiles, incluant l'alimentation des enfants de faible poids de naissance, enfants en situations de catastrophes naturelles ou urgences humanitaires et enfants de mères séropositives pour le VIH.

Application des connaissances actuelles et expériences :

De nouvelles preuves scientifiques et des programmes expérimentaux permettent aux avocats des enfants d'être actuellement en meilleure position qu'en 1990 pour promouvoir, protéger et soutenir des pratiques d'allaitement maternel efficaces. Bien que la majorité des professionnels de santé et agents de santé n'aient pas encore été correctement formés ou n'ont pas encore mis en application leur formation, des supports existent et devraient être utilisés sur le terrain et dans les discussions pour mettre en œuvre et évaluer une politique efficace de soutien à l'allaitement maternel. Comme il est fortement établi par les représentants exécutifs de l'OMS et l'Unicef dans la Stratégie Mondiale : » on ne peut tolérer aucun délai dans l'application des connaissances accumulées et des expériences pouvant aider à transformer notre monde en environnement favorable au plein épanouissement du potentiel de chaque enfant ».

Textes : WABA (www.waba.org.my)
Traduction : IPA

Retrouvez les autres publications d'IPA sur Internet
www.info-allaitement.org

15ème anniversaire de la déclaration d'Innocenti 1990 2005

Actions passées, défis et projets futurs.



Notre vision du futur

Un environnement qui permette aux mères, familles et professionnels les entourant de

faire un choix éclairé et donner des conseils avisés en matière d'alimentation des bébés et jeunes enfants pour leur permettre une croissance et un développement optimaux

Information Pour l'Allaitement - IPA



Célébrer Innocenti

1990-2005

Florence, Italie, 21-22 novembre 2005

Actions passées

Depuis 15 ans et la Déclaration d'Innocenti, des progrès considérables ont été faits pour atteindre les objectifs fixés.

• Allaitement maternel exclusif : inversion de la tendance

Entre 1990 et 2000, les taux d'allaitement maternel exclusif dans les pays industrialisés ont augmenté de 7% chez les enfants de moins de 4 mois (passant de 46 à 53%) et de 5% chez les enfants de moins de 6 mois (passant de 34 à 39%). Les taux dans certains pays ont doublé, triplé et parfois quadruplé, particulièrement lorsque les professionnels de santé se sont formés au conseil et soutien à l'allaitement. Malgré cela, la plupart des enfants aujourd'hui ne reçoivent pas tous les bénéfices de l'allaitement maternel, causant des millions de maladies évitables et décès. La plupart des professionnels de santé n'ont pas les compétences et connaissances nécessaires pour aider les mères qui allaitent, d'un point de vue pratique.

• Coordinateur national de l'allaitement maternel et commissions de réflexion : Réaliser la force potentielle de changement.

La déclaration d'Innocenti a stimulé la création de 34 comités nationaux, portant à plus de 50 le nombre de pays avec une forme ou une autre d'autorité nationale pour l'allaitement. Le degré d'activité et l'impact de ces comités nationaux varie grandement et le financement incertain de ces comités rend difficile leur survie à long terme.

• L'Initiative Hôpital Ami des Bébé : La recommandation ad hoc alors et maintenant.

L'Initiative a galvanisé les ressources globales, permis des objectifs communs et généré des intentions politiques aux plus hauts niveaux. Ses principes restent universellement validés pour toutes les dyades mères-enfants, quel que soit leur contexte. A la fin 2005, une projection annonce 20000 maternités ayant ce label, dans 150 pays industrialisés et en voie de développement. Alors même que l'IHAB était en décroissance à la fin des années 90 à cause des conflits d'intérêts et les problèmes soulevés par le VIH/Sida, le nombre de maternités labellisées continue d'augmenter. L'importance des dix conditions pour un allaitement maternel réussi a de nouveau été reconnue lors du nouveau millénaire. Aides à la réalisation, soutien maternel et pédiatrique, qualité, coût, la situation particulière au regard du VIH, réflexion sociale font partie des nouveaux messages délivrés par l'IHAB.

• Code international de commercialisation des substituts du lait maternel : plus actuel que jamais.

Le nombre de pays dont la législation prend en compte le code

et les résolutions de l'Assemblée Mondiale pour la santé continue de croître, avec maintenant 64 pays qui ont légiféré sur tout ou partie du code. La pandémie de VIH, l'augmentation de la fréquence des urgences humanitaires et les contaminations relevées dans les préparations pour nourrissons renforcent l'urgence d'une reconnaissance du Code. Eveiller la vigilance des avocats, des législateurs, des politiques, afficher clairement les intentions et interpellier des organismes indépendants pour la surveillance et la rédaction des rapports, tout cela contribue à l'adoption, la mise en œuvre et le renforcement du code international. Seule la participation du plus grand nombre protégera effectivement l'allaitement maternel.

• Protection maternelle : une responsabilité collective.

Ces dix dernières années, le nombre de femmes salariées a dépassé les 200 millions. Il faudrait réévaluer la charge de travail des mères de jeunes enfants pour laisser le temps et l'énergie nécessaire à l'allaitement maternel. C'est une responsabilité collective. Les progrès sont très lents, avec seulement 59 pays ayant ratifié au moins une des trois conventions de la protection maternelle de l'OIT. Protection de la santé, du travail, congé maternité payé d'au moins quatorze semaines et pauses d'allaitement rémunérées, sont le minimum demandé par la convention numéro 183 de l'OIT. La protection de l'allaitement maternel dans les emplois non salariés est aussi une nécessité.

Les défis

La pandémie de VIH, les situations d'urgences, les inégalités sociales, les polluants environnementaux sont les principaux défis à relever lors de la promotion de l'allaitement maternel.

• VIH et nutrition de l'enfant : permettre un choix éclairé et un soutien pour une alimentation saine.

La promotion de l'allaitement maternel a faibli dans certains pays quand les premières études ont rapporté que le VIH pouvait être transmis par le lait maternel. La plupart des mères séropositives ne transmettent pas le virus à leur enfant. Sans aucune intervention de prévention, environ 5 à 20% des enfants de mères infectées seront à leur tour atteints, lors de l'allaitement. De nouvelles preuves ont permis d'appréhender de meilleures options pour ces mères. Chaque femme a besoin d'une information claire, actualisée, objective et d'un soutien adapté pour effectuer son choix pour l'alimentation de son enfant et le mettre en pratique. Dans le même temps il est nécessaire de soutenir l'allaitement maternel exclusif pour la majorité des enfants dont la santé et la survie en dépendent et qui sont fragilisés lorsque le soutien est inadapté ou mal compris. Sans action de planification familiale additionnelle, l'augmentation de la fertilité résultera de la détérioration des pratiques d'allaitement.

• Alimentation des enfants en situation d'urgence : protéger les plus vulnérables.

Le monde fait face à de grandes instabilités et à un nombre croissant de situations d'urgence depuis 1990 avec tout ce que cela implique dans la façon d'appréhender la santé publique. Lors des situations d'urgence, la morbidité et mortalité infantile peuvent être multipliées par 20 du fait des risques d'infections, d'alimentation inadaptée, de soins inadéquats. Le non allaitement augmente de façon drastique ces risques et malheureusement la première réponse en situation d'urgence est le don de lait

artificiel...qui va aggraver ces risques. Les ONG devraient pouvoir suivre des recommandations appropriées et former leurs équipes au soutien à l'allaitement, la relactation, et de manière générale, ne pas distribuer de substitut du lait maternel.

• Le pouvoir des mères : permettre un soutien politique, social et familial.

Le contexte social des femmes, incluant leur nutrition, santé et survie, sont les déterminants majeurs de la santé des enfants. Les femmes ont besoin de se réapproprier leurs droits pour pouvoir donner des soins adéquats à leurs enfants. S'assurer que les femmes ont accès à une information complète et pertinente, une nourriture adéquate, des soins de qualité, des possibilités économiques ainsi qu'un soutien familial et professionnel adapté, leur permettra de s'occuper elles-mêmes et de nourrir leurs enfants. La promotion de l'allaitement maternel et la législation devraient respecter les droits humains des mères et des enfants dans un contexte d'égalité des genres.

• Des mères en bonne santé et des bébés en bonne santé :

éliminer les polluants environnementaux. Les polluants chimiques peuvent entrer dans la composition du corps humain lors d'une exposition aux substances toxiques et/ou l'alimentation. Une alimentation saine commence avec l'alimentation de la mère et la qualité du lait qu'elle produit est essentielle pour que son enfant ait accès lui-même à une alimentation saine et soit en bonne santé. Comme noté en 1990 lors du meeting à Innocenti, le lait maternel (comme ressource naturelle et renouvelable) protège l'environnement des déchets industriels, du transport, des déchets animaux, plastiques et conserves.

Les impératifs pour le futur

Les défis actuels portent surtout sur l'urgence actuelle d'agir pour le soutien de l'alimentation des jeunes enfants. Le premier impératif est d'atteindre les quatre objectifs initiaux de la déclaration d'Innocenti. Les preuves scientifiques, la stratégie mondiale pour l'alimentation des jeunes enfants et les résultats probants d'études, de programmes nationaux ou autres, ont bâti les fondations permettant maintenant d'aller plus loin. Cela nécessite de la part des gouvernements et mandataires de :

• Augmenter les ressources pour l'alimentation des jeunes enfants :

Soutenir l'alimentation des jeunes enfants est une donnée essentielle du MDG (objectifs du nouveau millénaire), particulièrement pour réduire les situations de famine et de mortalité infantile. Les ressources financières devraient être dévolues à l'allaitement maternel et les programmes de promotion d'une alimentation de complément de qualité, en adéquation avec le MDG. Promouvoir l'allaitement maternel exclusif est la meilleure intervention possible. Environ deux millions de vies pourraient être sauvées chaque année si les bébés étaient nourris au sein exclusivement six mois et ensuite au moins deux ans en complément d'une alimenta